



ETATS GENERAUX DE L'ENCADREMENT ET DE LA SURVEILLANCE DANS LA FILIÈRE AQUATIQUE

INSEP LE VENDREDI 10 FEVRIER 2023

CONSTATS ET ÉVOLUTION POSSIBLE DE LA SURVEILLANCE
DANS LES PISCINES PUBLIQUES FRANÇAISES : LE REGARD D'UN
SCIENTIFIQUE

PASCAL LEBIHAIN

MAITRE DE CONFÉRENCES EN STAPS

UNIVERSITÉ DE POITIERS

LA QUESTION DE LA SURVEILLANCE EN PPAP

PISCINES PUBLIQUES D'ACCÈS PAYANT

- Un milieu chauffé, délimité, aux eaux claires
- Des acteurs « formés », diplômés et recyclés
- Une surveillance « **constante** » de la baignade (MAIS qu'est ce que la baignade?)
- MAIS...Plusieurs décès par noyade chaque année et quelques dizaines d'accidents de noyade non mortels : POURQUOI ?

DES RÉSULTATS DE RECHERCHE

- Deux thèses sur le sujet, 5 colloques internationaux francophones, des travaux divers, un projet de norme, deux ouvrages, des prises de conscience...
- Premier constat: des défauts de surveillance pointés du doigt par les juges
- Second constat: **un système défaillant dans son ensemble**
- Conclusion provisoire:
 - Un accident redoutable
 - Une mission dont la complexité est sous estimée
 - Une mission peu valorisée
 - Une mission pour laquelle on n'est pas ou peu formé (surtout les BNSSA)

LA NOYADE EN PPAP: UN VRAI PROBLÈME ?

- D'un point de vue Santé Publique, pas vraiment!
- D'un point de vue quantitatif, un « non sujet »?
- Quid du point de vue qualitatif? La partie « immergée de l'iceberg »
- Un système en équilibre mais une évolution sociétale certaine (judiciaire, médiatique, risques de moins en moins acceptés)

QUELQUES MODÈLES ÉTRANGERS

- Le surveillant sauveteur VERSUS le MNS
- Un modèle français (quasi) unique. Le terme de MNS existe en Allemagne
- En Belgique, en Suisse, en Espagne, au Canada, on trouve des surveillants sauveteurs ET des enseignants de la natation. Ce modèle semble dominant!
- Une surveillance « constante » de la baignade discutable? le modèle Allemand
 - Des nuances subtiles

LE MODÈLE ALLEMAND (DIRECTIVE R 94-05 DE LA LA SOCIÉTÉ ALLEMANDE DES ÉTABLISSEMENTS DE BAINS) DGfdB

- *« Des obligations de sécurité et de surveillance d'une importance capitale »*
- *L'eau doit être surveillée comme les autres espaces, grâce à des « rondes régulières de courte durée »*
- *Le personnel doit être « suffisant » et « adapté » aux conditions de la piscine*
- *« Pour la surveillance de l'eau, une zone de surveillance doit être attribuée à chaque surveillant ; l'emplacement doit permettre d'avoir une vue d'ensemble de la zone de surveillance attribuée, un changement régulier d'emplacement doit être effectué par une ronde et la surface de l'eau et le fond du bassin doivent être observés régulièrement ».*
- *Ce faisant, la cour de justice a également confirmé le principe selon lequel "il n'existe aucune obligation d'observer chaque nageur de manière exhaustive".*

MAIS AUSSI, EN ALLEMAGNE:

- Des responsabilités civiles et pénales fortes
- Une culture de l'eau + ancienne que chez nous
- Un enseignement de la natation très présent
- Une discipline « culturellement » plus forte
- Une obligation de moyens

CE SERAIT QUOI –BIEN- SURVEILLER?

- La norme proposera (sous réserve de validation) la définition suivante:

Surveillance constante

« Assurer une observation ininterrompue du bassin et de ses abords immédiats dans le but de prévenir les risques et de détecter les accidents »

AVONS-NOUS LES MOYENS DE CETTE AMBITION?

LE CONTEXTE DES PPAP NOUS PERMET-IL CETTE « CONSTANCE »?

QUEL AVENIR POUR LA MISSION DE SURVEILLANCE?

- A ce jour, le modèle actuel de surveillance « constante » ne fonctionne pas car les enjeux
 - **Sécuritaires** (la réalité de l'accident et sa difficile prévention),
 - **Sociaux** (les intérêts personnels des acteurs)
 - **Organisationnels** (les contraintes de l'exploitant)
 - **Financiers** (les contraintes budgétaires et les difficultés économiques récentes)
- ... **s'affrontent** en permanence
- Une complexité beaucoup trop grande, méconnue, négligée, et qui repose sur l'humain
- Un modèle dans « l'illusion » de la surveillance constante mais qui est « accepté » par tous

Est-il urgent de ne rien faire?

UNE OCCASION UNIQUE

- L'existence de ces Etats généraux
- De promouvoir et d'appliquer une nouvelle norme AFNOR dédiée à la surveillance (une parution en 2023 après 3 ans de travail pour quelques experts)
- Des difficultés récurrentes des exploitants face à la mission et à ceux qui s'en occupent
- Une prise de conscience qui semble plus « aboutie »

UNE EVOLUTION NECESSAIRE

QUEL AVENIR?

- **Peu importe qui sera l'acteur chargé de la surveillance! MNS ou BNSSA, les qualités de prévention, de détection sont sensiblement les mêmes. L'essentiel n'est pas là!**
- **MAIS pourquoi pas des surveillants BNSSA et des MNS plus polyvalents et revalorisés?**

Les vraies questions:

VOULONS-NOUS CONSERVER UNE SURVEILLANCE CONSTANTE?

Nous donnons-nous les moyens d'exercer une surveillance constante?

VERS DE NOUVEAUX MODÈLES

1 On garde la règle de la surveillance constante: Aller vers + d'exigence OU **2 On accepte de PRECISER /ASSOUPLIR les règles de la surveillance constante**

- 1.1 On crée un **métier** de Surveillant Sauveteur Aquatique
- **1.2 On développe une vraie formation (12H00 suffisent) qui permette la transmission des nouvelles exigences de la norme)**
- 1.3 On renforce par des aides technologiques intelligentes les contextes où la surveillance est la plus complexe (profondeurs, fréquentation, bassins nordiques, grands bassins)

- Ex: on accepte que la surveillance puisse être suspendue, momentanément, par une autre tâche légitime
- Idem 1.1 et 1.2
- On encourage les aides technologiques intelligentes à la surveillance des bassins

On valorise les missions et l'emploi des MNS (accueil, enseignement, animation, évènementiel, conseil, prévention...et surveillance)

CONCLUSIONS

- Un modèle en équilibre mais peu performant
- Une règle (art 322-7 du CDS) très contraignante
- Une interprétation très large de la notion de moyens « adaptés »
- Un métier de MNS à revaloriser
- Un diplôme de BNSSA à renforcer et à professionnaliser
- Des contenus de formation à créer et à diffuser (titres professionnels de formateur?)

Merci de votre attention